

Le canton de Neuchâtel participe au calendrier de l'Avent pour le développement durable 2009

Fin 2006, le canton de Neuchâtel s'est doté d'une loi sur l'action publique en vue d'un développement durable, plus connue sous le nom d'Agenda 21. De nombreuses démarches en accord avec le principe du développement durable sont réalisées par l'Etat de Neuchâtel. La participation au calendrier de l'Avent pour le développement durable 2009 – qui fête ses dix ans d'existence - vise justement à en mettre une en évidence. Ce calendrier est à découvrir en ligne sur www.calendrier-de-l-avent.info.

Le développement durable a été défini en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Selon cette définition, il répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins. Plus communément, le développement durable implique la prise en compte équilibrée des trois dimensions suivantes : efficacité économique, responsabilité environnementale et solidarité sociale.

Le calendrier de l'Avent électronique présente durant 24 jours une facette innovatrice du développement durable. Il est conçu et élaboré au travers d'un partenariat entre : Öbu (le réseau suisse pour une économie durable), Gammarus (bureau de communication environnementale) et BAUM (Cercle de travail allemand pour une gestion d'entreprise respectueuse de l'environnement). Il permet aux organisations privées, publiques et non-gouvernementales de faire connaître leurs projets et produits durables auprès du grand public. L'objectif étant notamment de présenter des exemples concrets de démarches en faveur du développement durable.

Un projet présenté par l'Etat de Neuchâtel

Cette année, le calendrier de l'Avent fête ses dix ans et le canton de Neuchâtel y prendra part. Ainsi, les visiteurs du site www.calendrier-de-l-avent.info découvriront chaque jour de l'Avent un projet en faveur du développement durable. L'un d'entre eux est présenté par l'Etat de Neuchâtel.

Sans lever la surprise qui attend chaque jour les visiteurs du calendrier de l'Avent du développement durable 2009, nous pouvons doré et déjà vous annoncer qu'une autre démarche réalisée dans le canton de Neuchâtel sera présentée.

Pour de plus amples renseignements :

Mélanie Attinger, secrétariat général du DGT, tél. 032 889 47 10.

Neuchâtel, le 30 novembre 2009